

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1797/SG/FP fixant la composition de la Commission de surveillance des épreuves des concours professionnels d'accès au cadre territorial des Postes et Télécommunications.

n° 1797/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
27 novembre 1968

Numéro JO  
n° 24 du 10/12/1968

Date du numéro  
10 décembre 1968

### TEXTE INTÉGRAL

La Commission de surveillance des épreuves des concours professionnels d'accès au Cadre territorial des Postes et Télécommunications, ouverts les 4 et 5 décembre 1968 à l'école du boulevard de la République, est fixée comme suit: M. Devaud, inspecteur des Postes et Télécommunications : président. Mme Nicolini, institutrice : membre. M. Hassan Mohamed, contrôleur des Postes et Télécommunications : membre.